



Les Systèmes Participatifs de Garantie pour l'agriculture biologique à Madagascar : quels intérêts et enjeux, quels potentiels et contraintes ?

Laurent LIAGRE

exp.symabio@gmail.com

Plan

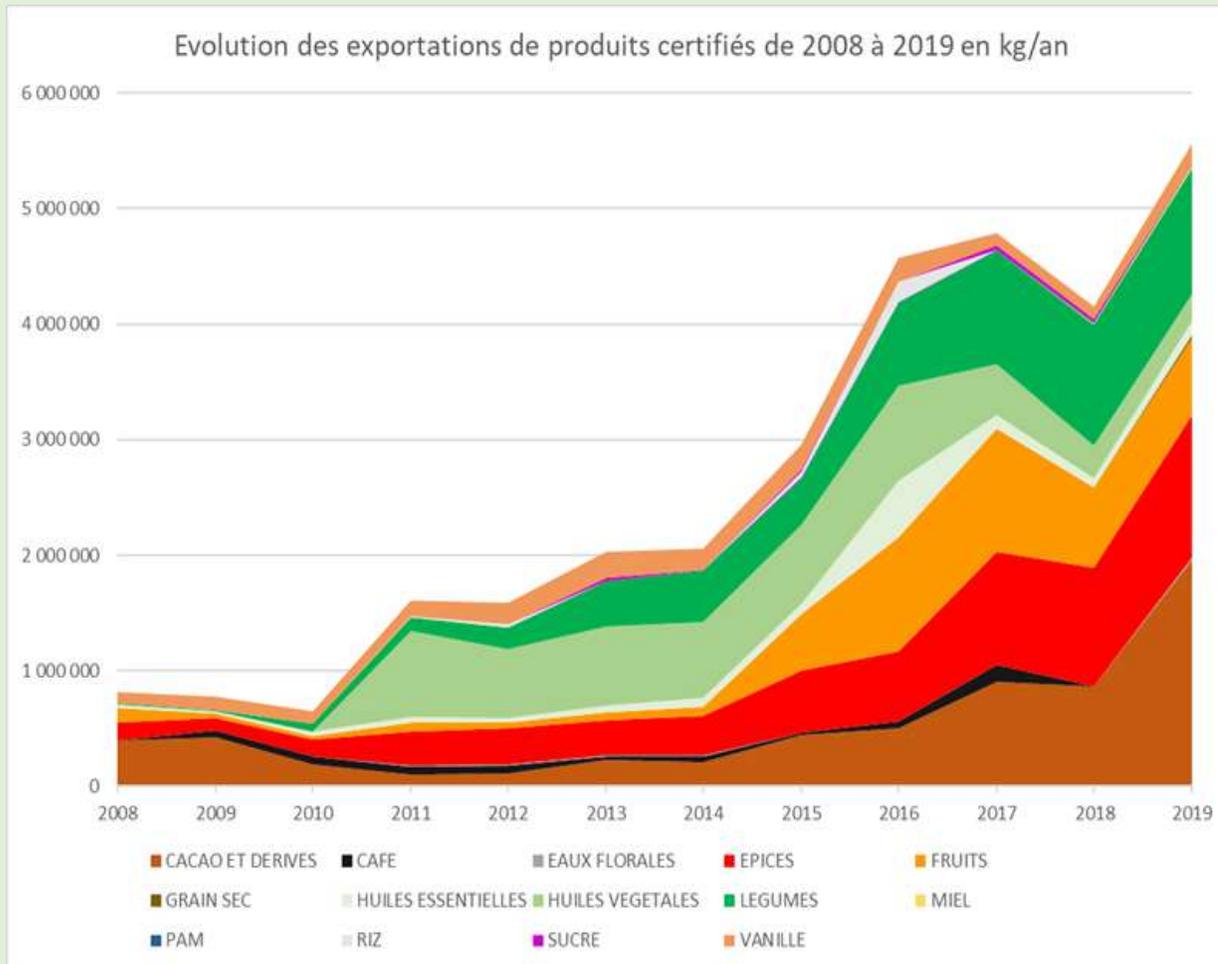
Aperçu des marchés bio à Madagascar

Éléments de contenu de la loi agriculture biologique 2020 - 03

Quelques généralités sur les SPG

Quelles déclinaisons envisager à Madagascar ?

Un secteur en pleine expansion tiré par les exportations



Sources données : ECOCERT



	2009	2019
Superficie cultivée	14 069 ha	62 800 ha sur env. 280 sites
Opérat. certifiés	70	226 pour env. 7 000 emplois TP ou saisonniers
Agriculteurs AB	4 289	67 800 (6 ^{ème} pays africain)
Produits agricoles exportés	776 tonnes	5 565 tonnes
Evolution de la gamme	Principaux produits : Cacao, épices, vanille	Idem + fruits, légumes, huiles végétales, huiles essentielles, miel, etc.
Chiffre d'affaire du secteur	22 MUSD	110 MUSD

Un marché national bio embryonnaire

Les produits bio transformés

- En grande majorité, les produits bios sont vendus en **grandes surfaces**

⇒ Produits d'épicerie alimentaire **importés et certifiés selon la réglementation européenne.**

- Existence d'une **petite gamme de produits bio locaux** dans les supermarchés ou dans les magasins d'entreprises

⇒ De type jus, confiture, condiments, huiles essentielles, miel, etc.

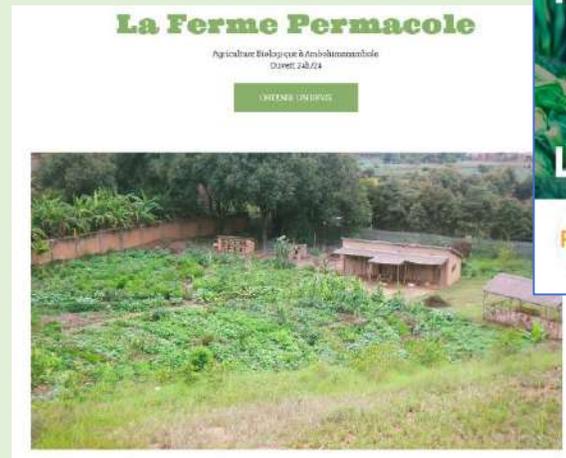
⇒ Ecoulement local d'une production **certifiée par tiers** destinée essentiellement à l'exportation.



Un marché national bio embryonnaire

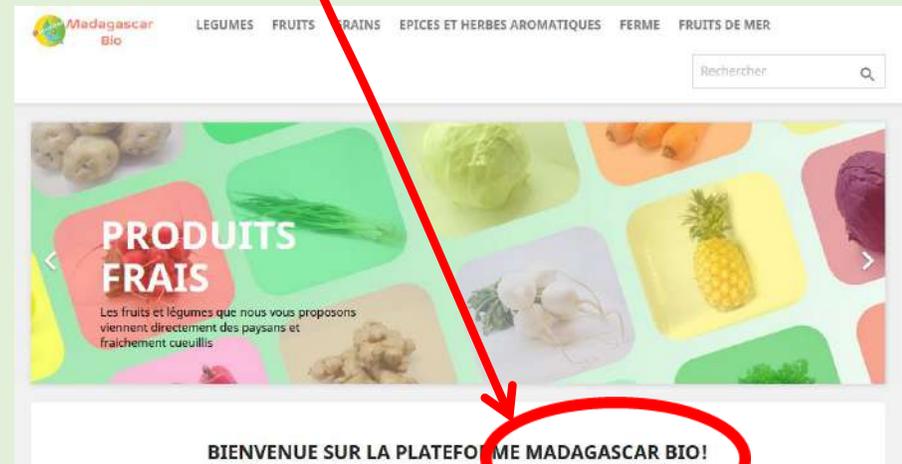
Les produits frais

- Qui : des agroentreprises, quelques groupements de producteurs
- Quoi : Produits maraichers biologiques, agroécologiques, « naturels »
- Où : Marchés urbains => Principalement Antananarivo mais pas seulement
- Pour qui : consommateurs aisés et informés

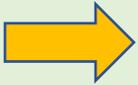


Un marché national bio embryonnaire : Les produits frais

- **Systèmes de garantie très variables**
 - ⇒ De la simple mention du caractère naturel, agroécologique, y compris biologique, des produits proposés
 - ⇒ A l'apparition des premiers Systèmes Participatifs de Garantie (Antananarivo) / appui ONG internationale.
 - ⇒ Jusqu'aux fruits / légumes certifiés AB



Un chantier de longue haleine : la mise en place d'un cadre juridique et d'une politique propice à l'AB à Madagascar

- 
- Processus soutenu par le **CASEF/BM**
 - Avec appuis techniques et financiers complémentaires **PrAda/GIZ** et **FIDA** (voyage d'étude Maroc/Tunisie, RC politique AB/IFOAM)
 - Label national : **IISD**
 - Cahier des charges : **FAO**
 - Mise en place CNABio : **FIDA**

Décembre 2017 : **Assises nationales** de l'agriculture biologique

Mars 2018 : Mise en place du **CTR** pour la préparation de la loi AB

Mars 2020 : Drafts textes d'application : **arrêtés USCAB, Equivalence importation, Décret CNABIO, OC, SPG**

3 Juillet 2020 : Promulgation **Loi 2020-003**

Aout 2020 : Démarrage élaboration **SNABio**

Novembre 2020 : Démarrage appui **mise en place CNABio**, TDR **Cahier des Charges National**



Les grands principes et orientations stratégiques contenus dans la loi

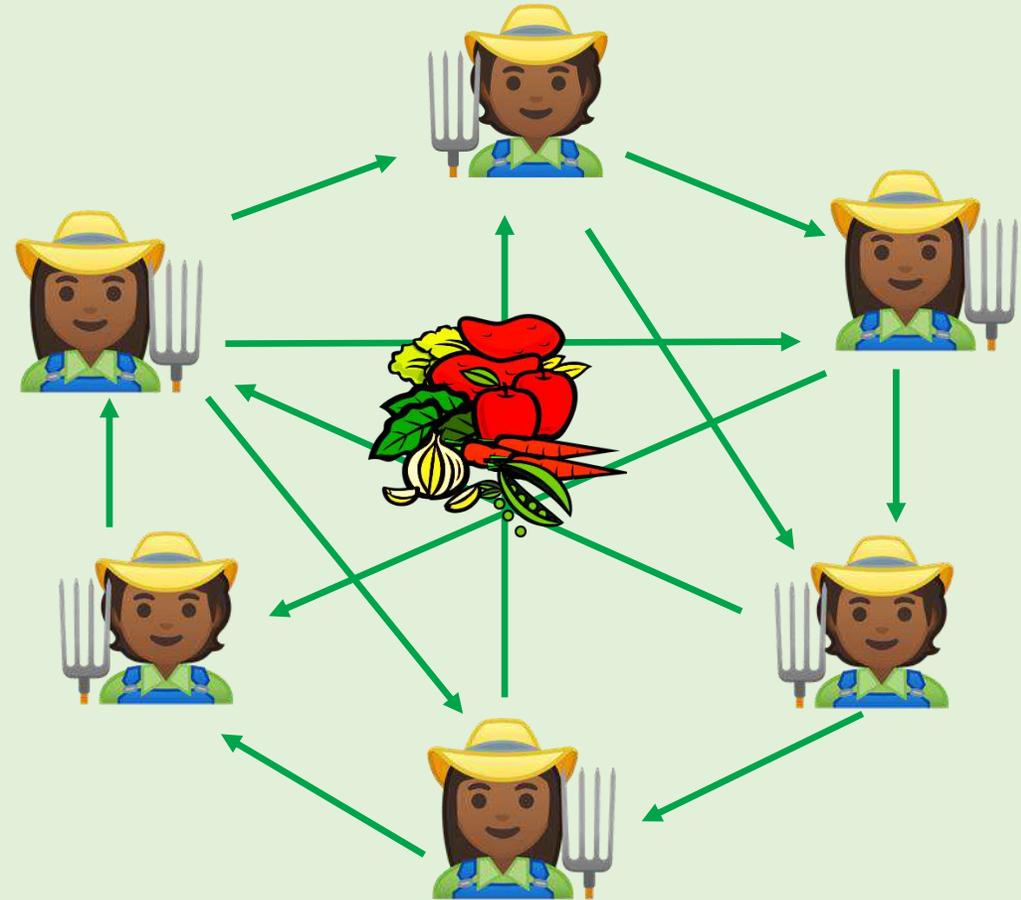
- Promulgation de la loi AB n°2020-003 en juillet 2020, Stratégie Nationale Bio en cours de finalisation
- L'approche adoptée dans la loi vise à **garantir le caractère biologique des produits** mis sur les marchés (au bénéfice des consommateurs) tout en favorisant la croissance du secteur (au bénéfice des agriculteurs et des opérateurs)
- Ambition stratégique : **soutien à la croissance des exportations de produits biologiques, mais aussi promotion au développement du marché biologique national**
 - ⇒ Recherche, conseil, formation,
 - ⇒ Pluralité de systèmes de garantie : Certification par Tiers et Systèmes Participatifs de Garantie
 - ⇒ Territoires à vocation biologique
 - ⇒ Maîtrise des contaminations dans les chaînes de valeur.

Les grands principes et orientations stratégiques contenus dans la loi

- La loi propose ainsi le cadre pour la production et la mise en marché pour le marché intérieur:
 - Réglementation de l'utilisation du terme « agriculture biologique » sur le marché domestique
 - Reconnaissance des systèmes de certification par tiers pour tous les produits : importés et nationaux
 - Ouverture au développement d'une filière locale avec des exigences adaptées et plus accessibles aux exploitants agricoles familiaux :
 - Cahier des Charges national
 - Reconnaissance des systèmes de garantie participative (SPG)
- Etablissement de la Commission nationale de l'agriculture biologique:
 - Organe consultatif représentant les parties prenantes des secteurs privé et public,
 - Délivre un avis conforme pour l'agrément des organismes de certification par tiers **et** l'**approbation des SPG**
 - Délivre un avis simple pour ce qui concerne la mise en œuvre de la politique nationale et les programmes liés
 - 16 membres : 1 représentant des Organismes de Certification et 1 représentant des SPG

Les SPG, définition

- Les systèmes participatifs de garantie (SPG) sont des systèmes d'assurance qualité basés sur un contrôle des pratiques d'agriculture biologique / agroécologiques par les pairs
- Principes :
 - ⇒ Proximité (échelle locale)
 - ⇒ Organisation de base
 - ⇒ Vision commune des principes du SPG : Cahier des charges, règlement interne, etc.
 - ⇒ Participation de tous les membres
 - ⇒ Garantie des bonnes pratiques basée sur la transparence et la confiance entre les membres
 - ⇒ Un processus de réseau, d'apprentissage et d'échanges de savoirs et savoir-faire
 - ⇒ Conséquences de non-conformité claires et définies à l'avance



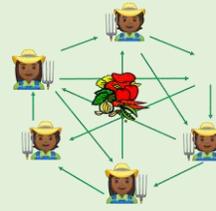
Les SPG Agroécologie / Agriculture Biologique dans le monde

- Les SPG, un rôle historique dans le développement d'une AB « garantie »
 -  NATURE PROGRES
 - 1972 : 1^{er} cahier des charges en FR ;
 - années 1980 => SPG
 - 
 - Réglementation P° végétale en 1991
 - Réglementation P° animale en 1999

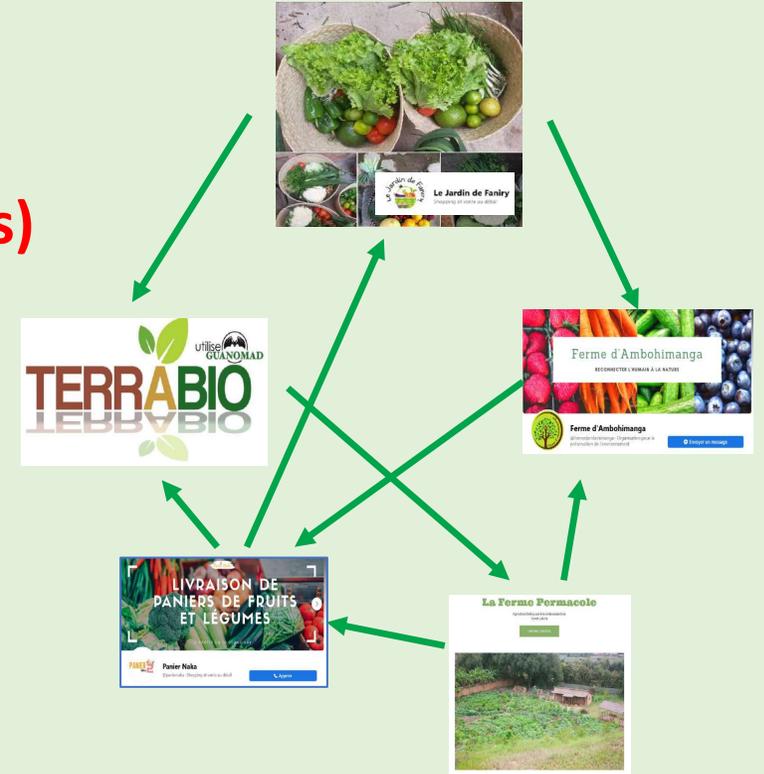
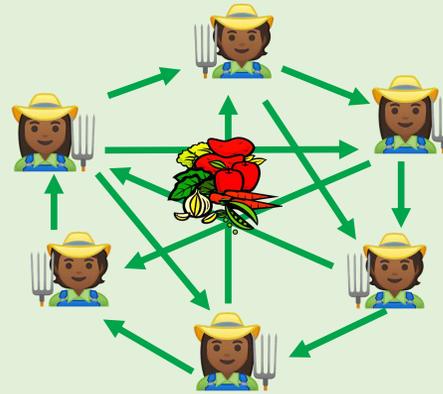
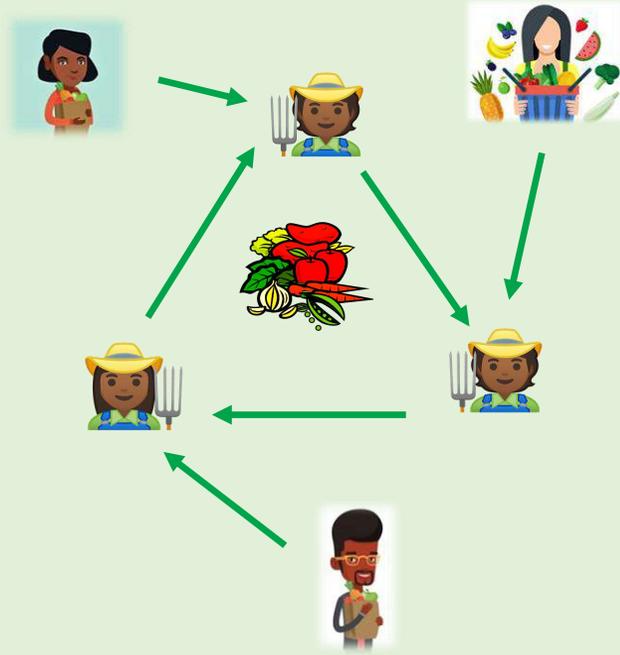
=> Certification par tiers
- Aujourd'hui : 160 SPG dans le monde, 72 pays, 500 000 producteurs
- ECOVIDA / Brésil, OFNZ/Nouvelle Zélande, CNG/Etats-Unis, PGS-OIC/Inde, Pérou, Afrique Est & Australe
- Prise en compte croissante dans les politiques nationales dans les pays du sud, et au niveau des bailleurs (FAO, FIDA, BMZ, UE, etc.)



Nombreuses autres options



Producteurs – Distributeur(s)



Petits Agro-entrepreneurs

Producteurs - Consommateurs



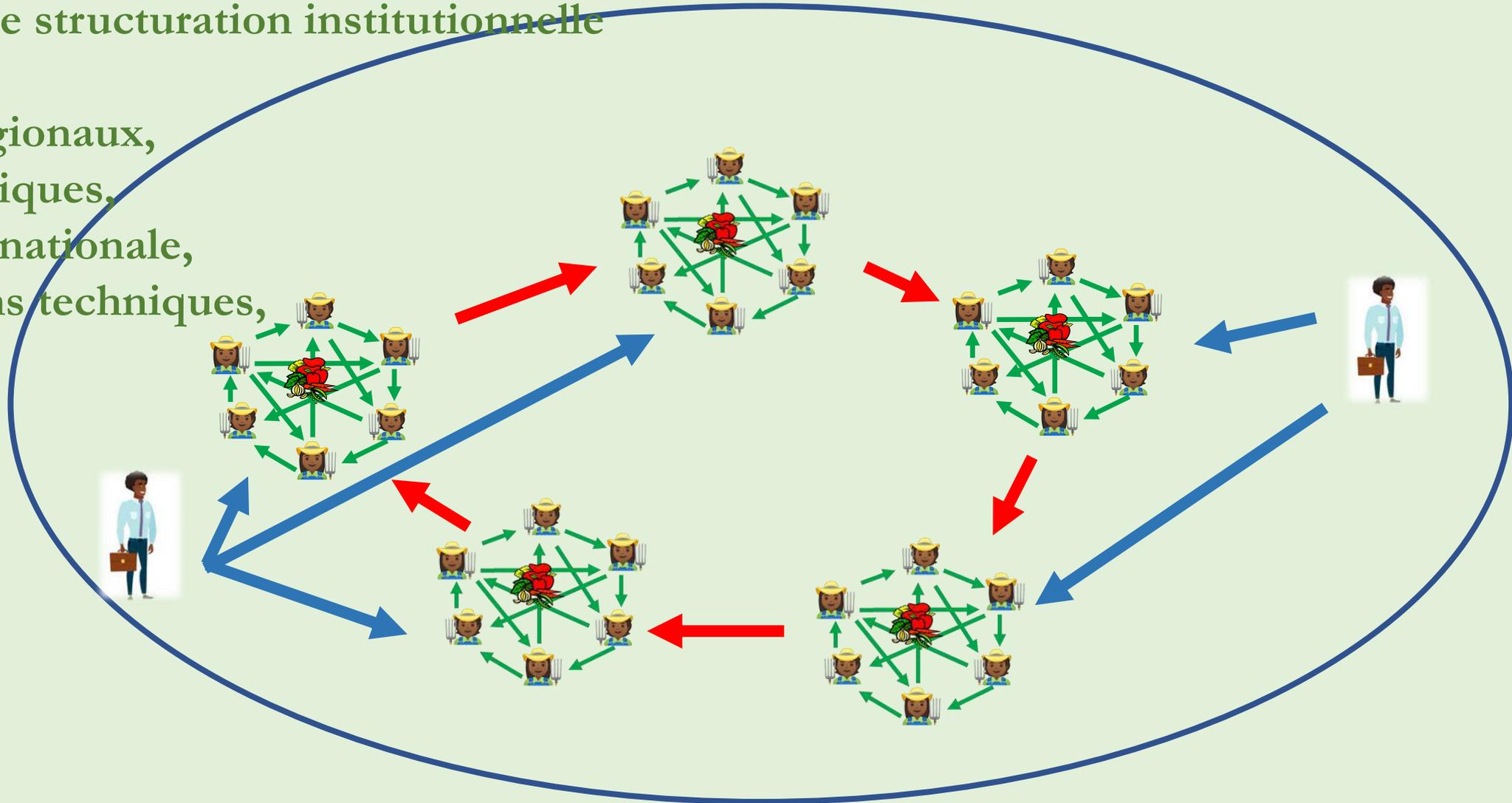
Etc.

Et possibilité d'évolutions....

⇒ En réseaux locaux, régionaux, nationaux...

⇒ Adossés à une structuration institutionnelle ad'hoc:

Conseils régionaux,
conseils éthiques,
association nationale,
commissions techniques,
etc.



Comparaison entre les SPG et la certification par tiers

Un objectif commun : apporter la garantie aux consommateurs du respect des normes de production biologique

Système Participatif de Garantie	Certification par Tiers/Système de Contrôle Interne
POINT DE DEPART	
<ul style="list-style-type: none">• Conviction personnelle	<ul style="list-style-type: none">• Répondre au marché
GOVERNANCE	
<ul style="list-style-type: none">• Système défini et autogéré par les parties prenantes (prod, cons., entr.)	<ul style="list-style-type: none">• Fonctionnement défini par le marché cible d'exportation
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
<ul style="list-style-type: none">• Centré sur la certification de l'exploitation agricole• Applicable à des groupes de produits,• Conseil de Paysan à Paysan• Autres critères : équité, genre, environnement, etc.• Adapté à la certification pour les marchés locaux, la vente en frais, la transformation artisanale• Sauf exception, pas utilisable pour l'export	<ul style="list-style-type: none">• Centrée sur la certification d'un produit• Traçabilité• Conçu, adapté pour la vente sur :<ul style="list-style-type: none">- les marchés internationaux,- les filières longues,- la transformation agroindustrielle- la vente en grande distribution
CADRE REGLEMENTAIRE	
<ul style="list-style-type: none">• Définition des critères de production (base IFOAM) et de conformité par le groupement,• Prise en compte des spécificités locales• Possibilité de vente en son nom (attestation ind.)• Possibilité d'un logo « certification participative »	<ul style="list-style-type: none">• Définition des critères de production et de conformité par le marché cible• Conditions pour accéder aux marchés cibles• Vente via le groupement ou l'opérateur aval
ACCESSIBILITE - GESTION	
<ul style="list-style-type: none">• Coût de la garantie réduit• Gestion administrative limitée• Appui important au démarrage et dans la durée• Coût d'opportunité en temps de travail	<ul style="list-style-type: none">• Barrières à l'entrée : prix certification, administ.• Peu adapté aux marchés « à faible pouvoir d'achat »• Appui nécessaire à la mise en place des SCI

Les SPG à Madagascar, les opportunités et contraintes posées par le cadre juridique et politique en cours de construction

« Lorsqu'une réglementation biologique obligatoire est en place ou demandée par le secteur, la reconnaissance du SPG dans le règlement est certainement le meilleur moyen de soutenir son développement » (IFOAM policy brief 2019).

Le cadre juridique et politique en cours de construction à Madagascar :

- ⇒ Volonté d'inclure les petits producteurs dans le secteur agriculture biologique
- ⇒ Ouverture d'un chantier stratégique sur le développement du marché national
- ⇒ Signal politique fort et assumé

Les SPG à Madagascar, les opportunités et contraintes posées par le cadre juridique et politique en cours de construction

- Problème 1 : Approche Top Down. Madagascar se trouve dans un cas relativement unique où la loi promet des SPG sans pouvoir s'appuyer sur un référentiel significatif d'expériences (un seul SPG en agroécologie....)
 - ⇒ Approche par les règles susceptible de contrecarrer les initiatives à la base
 - ⇒ Risque de complexification juridique due à l'exigence de reconnaissance institutionnelle des SPG
 - ⇒ Risque d'homogénéisation des SPG du fait du cadre juridique de référence

Les SPG à Madagascar, les opportunités et contraintes posées par le cadre juridique et politique en cours de construction

- Problème 2 : Un cadre juridique pour un marché embryonnaire. Pourquoi des producteurs se lanceraient-ils dans l'aventure sans avoir l'assurance de répondre à la demande d'un marché rémunérateur ?
 - ⇒ Absence d'analyse de marché : quelle demande solvable, quels systèmes adaptés pour la mise en marché ?
 - ⇒ Méconnaissance par les acteurs des chaînes de valeur et des consommateurs du lien entre système de production biologique/agroécologique et qualité sanitaire des produits/santé, effets sur l'environnement, revenus, etc.
 - ⇒ Equilibre à trouver : où mettre le curseur entre susciter la demande et booster l'offre ?
- Problème 3: Quelles articulations avec les processus de certification agroécologique en place ou en cours ?
 - ⇒ Faisabilité / Complexité de la conversion en bio des systèmes maraichers « intensifs » en zones périurbaines ?
 - ⇒ Quelle articulation avec les SPG agroécologiques acceptant le recours ponctuel aux produits phyto ?
 - ⇒ Risque d'apparition de système à deux vitesses ?

Développement des SPG à Madagascar, quelles orientations ?

Que peut proposer la SNABio ?

⇒ Il n'y a pas de cloisonnement strict entre d'un côté un marché export / CT et de l'autre un marché national / CT + SPG, mais des synergies à identifier :

- Système commun de formation, recherche, conseil agricole
- Gestion commune des Connaissances techniques,
- Gestion des systèmes de garantie en synergie dans les territoires pour un environnement non contaminé,
- Synergie notoriété au niveau des consommateurs
- Participe à la construction d'externalités positives : revenus ruraux, environnement, santé, biodiversité, tourisme,...

Développement des SPG à Madagascar, des choix stratégiques et opérationnels spécifiques ?

A court et moyen terme

- Veiller à l'émergence d'un cadre réglementaire souple pour faciliter l'émergence de différents types de SPG
 - *Textes d'application de la loi : définition des SPG et des modalités de reconnaissance*
 - *Cahier des charges bio national*
 - *Etudier la pertinence de 2 logos distincts : Participatif et CT*
- Études de marchés :
 - *Caractériser les pratiques d'achat « qualité » et la propension des consommateurs à payer plus cher des produits porteur de signe de qualité « bio » et/ « agroécologiques »*
 - *Centres urbains, Marché du tourisme, Achats publics, etc.*
 - *Définir des stratégies et plan d'action en conséquence*
- Processus de recensement / sensibilisation des entités potentiellement concernées (OP, projets, entrep.)
- Lancer des opérations pilotes SPG
- Structurer / mobiliser les mécanismes existant ou à créer => Information, Formation, Conseil / accompagnement, Subvention
- Demande : Développer la promotion, la formation, l'information
- Mise en réseau des acteurs et des initiatives

Les SPG bio à Madagascar

Des alliances à bâtir avec les acteurs relais

- Le secteur privé
- Les opérateurs d'appui : GSDM, ONGs
- Les OP régionales et nationales, Tranoben'ny Tantsaha malagasy
- Projets en cours ou à venir travaillant sur les CDV bio/agroécologique et/ou le développement agricole des territoires
- Bailleurs : intérêt émergent GIZ, UE, AFD, FAO
- En étroite collaboration avec le MAEP, la CNABio, SYMABIO



Misaotra daholo